

# « Beyrouth nourricière des lois », à l'honneur à l'USJ

**Ambrine BENYAHIA**

Notre faculté a été et restera toujours un pôle d'excellence. » Ces mots prononcés par le doyen de la faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph, le professeur Fayez el-Hajj Chahine, ont donné le ton, hier soir, lors de la cérémonie, à l'Université Saint-Joseph, de la remise du prix « Berytus Nutrix Legum » 2013.

Sous le patronage et en présence du président de la République, Michel Sleiman, et en présence du Premier ministre désigné, Tammam Salam, le doyen a répondu à quatre questions : Pourquoi célébrer ce centenaire ? Pourquoi créer un prix appelé « Berytus Nutrix Legum » ? En quoi consiste ce prix ? Et à qui va-t-il être décerné au cours de cette cérémonie ?

Le centenaire, qui est un événement en soi, constitue également « une occasion d'exprimer sa reconnaissance et sa gratitude à tous ceux qui ont participé, année après année, à l'édification de ce grand monument qu'est la faculté de droit et de sciences politiques de l'USJ », a déclaré le professeur Hajj Chahine, avant d'ajouter : « Le centenaire est une page d'histoire qui incite à prendre un engagement : celui de maintenir la faculté au niveau où ses prédécesseurs l'ont élevée. »

Un niveau auquel le professeur François Terré, président de l'Académie des sciences morales et politiques de Paris, et le professeur émérite Jean-Louis Sourieux ont grandement participé. Enseignant à l'université Paris II Panthéon-Assas, Jean-Louis Sourieux s'est vu remettre deux prix : celui de la promotion Henri Battifol et de la promotion Jean Carbonnier. « Je suis originaire de Tyr et je suis fier d'avoir enseigné à Beyrouth. Mes étudiants me font vivre, ils sont spontanés, fidèles, et je les aime ! » confie celui qui a été professeur à la faculté de la rue Huvelin dès 1956, puis durant la guerre, entre 1970 et 1975, et depuis 2000.

Après avoir répondu à toutes ces questions, Fayez el-Hajj Chahine a souligné que « le projet de ce prix est ambitieux ». « Mais l'ambition est légitime : elle fait partie de la personnalité de base du Libanais », a-t-il relevé. Rappelant également que l'histoire enseigne que le pays du Cèdre



Photo de groupe.



Le chef de l'État, Michel Sleiman, et le Premier ministre désigné, Tammam Salam, visitant la bibliothèque de la faculté de droit et des sciences politiques.

Photos Michel Sayegh

a six mille ans d'âge de civilisation, il a déclaré en conclusion : « Le présent nous rassure. L'expérience montre que les Libanais sont dotés d'une vitalité exceptionnelle. Ils ont su résister à tous les dangers. Le peuple libanais "plie mais ne rompt pas". »

## « Académie de Beyrouth, la mère des lois »

Tout comme le recteur de l'USJ, le père Salim Daccache, le doyen a tenu à remercier le président de la République pour l'honneur de son patronage et de sa présence, ainsi que M. Tammam Salam. Mais aussi toutes les grandes personnalités présentes sur place, libanaises, arabes, fran-

çaises et étrangères, ambassadeurs, magistrats, bâtonniers, enseignants et avocats, ainsi que tous les étudiants et étudiantes ayant assisté à la cérémonie. Un remerciement qui fait écho au premier discours du père Daccache, après son élection au poste de recteur de l'USJ, lorsqu'il avait déclaré : « L'étudiant est la raison d'être de notre université. » Ce que confirme Jean-Pierre, 20 ans, étudiant à l'USJ en deuxième année de droit : « C'est très important pour nous car ce sont les plus grands juristes. Même certains de nos profs veulent être pris en photo avec eux ! »

Si le doyen de la faculté de droit et des sciences politi-

ques a achevé son allocution par le traditionnel « Vive le Liban », le recteur a remercié également M. Fayez el-Hajj Chahine, « ce juriste qui s'est battu pour l'élévation du Liban, et de la ville de Beyrouth en particulier, grâce à la faculté de droit, quand il a suggéré avec enthousiasme au conseil de notre université de créer l'Académie de Beyrouth, la mère des lois (...) pour renforcer le travail de recherche sur le Liban et le Moyen-Orient arabe. Et pour honorer les pionniers parmi les juristes à l'échelle mondiale, afin que le prix académique de Beyrouth Mère des lois soit une référence universelle ayant sa valeur et son écho retentissant